

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Et

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2034

AVIS est par la présente donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le budget de l'arrondissement pour l'année 2025 et le programme décennal d'immobilisations 2025 - 2034 de l'arrondissement lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le

**Lundi 7 octobre 2023 à 20 h,
Maison de la culture,
465, avenue du Mont-Royal Est**

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance extraordinaire, la période de questions et requêtes du public aux membres du conseil ne pourra porter que sur les sujets ci-dessus mentionnés.

Fait à Montréal, le 20 septembre 2024

Le secrétaire d'arrondissement,

Simon Provost-Goupil

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussigné, Simon Provost-Goupil, secrétaire d’arrondissement, certifie, conformément à l’article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l’avis public concernant la tenue d’une séance extraordinaire du conseil d’arrondissement pour l’adoption du budget de l’arrondissement pour l’année 2025 et du programme décennal d’immobilisations 2025 – 2034 a paru ce jour sur le site Internet de l’arrondissement.

Montréal, le 20 septembre 2024

Le secrétaire d’arrondissement,

Simon Provost-Goupil